



Bilan enquête Chauves-souris 2024



Agir pour
la biodiversité



REFERENCE DU DOCUMENT

D'ADAMO (2025). *Bilan enquête Chauves-souris 2024*. LPO Auvergne-Rhône-Alpes – Rhône. 19p.

REDACTION ET VALIDATION

Objet	Personne
Terrain	Christophe D'ADAMO
Rédaction	Christophe D'ADAMO

STRUCTURE

Réalisé par :

LPO Auvergne-Rhône-Alpes - Rhône

Adresse : 100 rue des Fougères 69009 Lyon

Tél : 04.37.61.05.06 (standard régional)

Email : rhone@lpo.fr

CREDITS PHOTO

Page de garde : Oreillard gris Régnier-Durette– Christophe D'ADAMO / LPO AuRA

SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET METHODE.....	4
2. RESULTATS.....	6
2.1. CONFERENCES.....	6
2.2. REPONSES AU FORMULAIRE	8
2.3. Résultats des visites.....	9
3. BILAN	16
4. ANNEXE : CARTOGRAPHIE DES COLONIES.....	16

1. CONTEXTE ET METHODE

De nombreuses espèces, dont les populations ont fortement diminué, réussissent à se maintenir malgré tout en trouvant refuge dans certaines de nos constructions. Néanmoins, l'évolution de nos activités, de nos constructions et la rénovation du bâti laisse de moins en moins de place à ces espèces et accélère leur disparition.

Parmi ces espèces, les chauves-souris sont particulièrement concernées, car bien souvent affublées de superstitions ou passant complètement inaperçues lors des travaux. Le territoire de la CCSB accueille une diversité importante de chauves-souris, et plus particulièrement des espèces liées aux caves, aux caveaux et aux combles des nombreux bâtiments anciens, mais également à d'anciennes exploitations minières ou à des milieux forestiers.

Plusieurs études de recherche par prospections acoustiques, captures, télémétrie et porte-à-porte ont été menées sur le territoire de la CCSB pour identifier la présence de colonies dans le bâti. Si des enjeux importants ont pu être découverts, notamment sur la commune de Lantignié ou St George de Reneins, le constat est que le rapport temps investi et efficacité n'est pas à la hauteur de l'enjeu et de nos espérances. De plus, à travers ces méthodes, la réussite d'action sur la propriété privée est plus difficile à obtenir.

L'enjeu de conservation restant de taille, d'autant plus avec les nombreuses rénovations thermiques du bâti ou le changement d'affectation des bâtiments, une nouvelle approche participative et volontaire a été mise en place en 2024 sur le territoire de la CCSB avec l'opération « Avis de recherche ! Avez-vous vu des chauves-souris ? »

Le principe est d'inciter les propriétaires volontaires à faire remonter l'information de présence de colonies chez eux et de pouvoir réaliser des prospections d'identification et de conseil à la suite de leur transmission d'information. Pour animer cette enquête, une communication relayée par la CCSB et ces communes ainsi que par la LPO et ses réseaux a été faite tout au long de l'année 2024, avec comme élément central la mise en place d'un formulaire en ligne et des affiches et articles de communication.

Enquête participative
Hébergez-vous des chauves-souris chez vous ?

Avis de recherche !

Vous avez vu des chauves-souris chez vous...

Aidez-nous à les inventorier et les protéger en remplissant le formulaire :

[HTTPS://FORMS.GLE/ABGP1DVSJ12MCJ6F9](https://forms.gle/ABGP1DVSJ12MCJ6F9)



CCSB
Communauté de Communes Saône-Beaujolais

LPO Agir pour la biodiversité
RHÔNE
13 DÉPARTEMENT

Enquête participative // Hébergez-vous des chauves-souris chez vous ?

Connaissance
Protection des espèces

Rhône / Publié le 21 mars 2024

Avis de recherche ! Avez-vous vu des chauves-souris ?

Enquête participative réalisée uniquement sur le territoire de la Communauté de Communes Saône Beaujolais.

Les chauves-souris font partie des animaux méconnus, bien souvent craints et pourtant si inoffensifs et fragiles. Cette fragilité se traduit notamment par des effectifs de population en baisse. Pour les aider, la **Communauté de communes Saône-Beaujolais (CCSB)**, le **Département du Rhône** et la **LPO AURA** se mobilisent depuis plusieurs années.

Au cours des trois dernières années, plusieurs colonies de Murin de Bechstein, Murin de Daubenton, Petit Rhinolophe ont été découvertes sur la Communauté de communes Saône-Beaujolais.

Mais le Beaujolais abrite certainement de nombreuses autres colonies, notamment dans le magnifique patrimoine bâti de ce territoire.

Afin de nous aider à les inventorier, nous lançons cet avis de recherche pour que chacun puisse faire remonter la présence de chauves-souris qu'il observe chez lui. Cette enquête cible spécifiquement les chauves-souris observées dans les bâtiments ou dans un arbre, et **NON** les chauves-souris observées simplement en vol.

Si vous résidez sur une des communes du territoire de la CCSB, vous pouvez contribuer à cette enquête :

Si vous hébergez des chauves-souris chez vous, et que vous êtes d'accord pour partager cette information vous pouvez remplir le formulaire en cliquant sur le bouton ci-dessous.

A la suite de ce formulaire, un spécialiste de la LPO prendra contact avec vous, et si vous donnez votre accord, une visite pourra être organisée pour identifier les espèces concernées et vous apporter des informations sur ces êtres surprenants.

Contact local LPO AURA - Rhône :
Christophe D'ADAMO
christophe.dadamo@lpo.fr
06 72 95 09 98

[Formulaire d'observation de chauves-souris chez vous](#)

Affiche et articles de présentation de l'enquête

Avis de recherche ! Avez-vous vu des chauves-souris ?

Enquête participative réalisée uniquement sur le territoire de la Communauté de Communes Saône Beaujolais.

Les chauves-souris font partie des animaux méconnus, bien souvent craints et pourtant si inoffensifs et fragiles. Cette fragilité se traduit notamment par des effectifs de population en baisse. Pour les aider, la CCSB, le Département du Rhône et la LPO AURA se mobilisent depuis plusieurs années.

Au cours des trois dernières années, plusieurs colonies de Murin de Bechstein, Murin de Daubenton, Petit Rhinolophe ont été découvertes sur la Communauté de Communes Saône-Beaujolais.

Mais le Beaujolais abrite certainement de nombreuses autres colonies, notamment dans le magnifique patrimoine bâti de ce territoire.

Afin de nous aider à les inventorier, nous lançons cet avis de recherche pour que chacun puisse faire remonter la présence de chauves-souris qu'il observe chez lui. Cette enquête cible spécifiquement les chauves-souris observées dans les bâtiments ou dans un arbre, et **NON** les chauves-souris observées simplement en vol.

Si vous hébergez des chauves-souris chez vous, et que vous êtes d'accord pour partager cette information vous pouvez remplir ce formulaire.

A la suite de ce formulaire, un spécialiste de la LPO prendra contact avec vous, et si vous donnez votre accord, une visite pourra être organisée pour identifier les espèces concernées et vous apporter des informations sur ces êtres surprenants.

Contact local LPO :
Christophe D'ADAMO
christophe.dadamo@lpo.fr
06 72 95 09 98
LPO AuRA 100 rue des Fougères 69009 Lyon

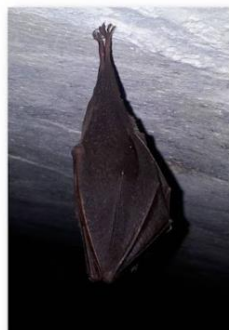
Je vois les chauves-souris :

- en hiver
- au printemps
- en été
- à l'automne
- je ne sais plus

Posées, elles sont :

- suspendues
- dans un interstice (ex. fissure entre deux pierres)
- inaccessibles, donc je ne sais pas
- Autre : _____

Petit rhinolophe en hibernation © Fabien Dubois



Extrait du formulaire en ligne [lien :](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSda6WES2zsiOyWhEL4LvRJDhrgh3g2dRMC5z5Sh9zVtpX6RmQ/viewform)
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSda6WES2zsiOyWhEL4LvRJDhrgh3g2dRMC5z5Sh9zVtpX6RmQ/viewform>

Pour inciter les propriétaires à participer à l'enquête, trois conférences ont été réalisées sur la thématique des chauves-souris avec comme objectif de faire découvrir les chauves-souris, leurs enjeux de conservation, les enjeux spécifiques du Beaujolais, comment cohabiter, les favoriser et faire parler de l'enquête.

Enfin, en fonction des informations transmises à travers le formulaire, des visites d'identification des espèces chez les propriétaires, des échanges et des conseils pour une bonne cohabitation, voire la signature de conventions « Refuge chauves-souris » ont été réalisées tout au long de l'année. Dans le cas d'informations ne correspondant pas à la présence avérée d'une colonie, une réponse et des conseils ont, malgré tout, été formulés par mail ou téléphone. Le présent rapport d'exécution présente les résultats de ces différentes phases.

2. RESULTATS

2.1. CONFERENCES

Trois conférences ont été réalisées. Les dates lieux et nombre de participants sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Communes	Jours	Dates	Horaires	Nombre de participants
Proprières	Samedi	24/05/2024	19:00-21:00	5
Taponas	Vendredi	07/06/2024	19:00-21:00	12
Régnié-Durette	Lundi	21/10/2024	18:30-21:00	62

Si les participants semblent avoir apprécié les interventions, certains étant même venus à plusieurs dates, la mobilisation est restée contrastée en raison d'importants écarts de participation selon les territoires. Si la localisation des conférences sur le territoire, ainsi que les jours et horaires, ont pu influencer la fréquentation, la réussite de celle de Régnié-Durette est avant tout due à l'efficacité de la communication et de la mobilisation menées par Carole Gérin et le Hameau des Vergers. À l'inverse, sur d'autres territoires, il semblerait (d'après les retours des participants) que la communication locale ait été insuffisante (Panneau Pocket, Progrès). Plusieurs participants ont d'ailleurs souligné l'importance de relayer ces événements via la presse locale.

À la suite de la conférence de Régnié-Durette, un atelier « Gîte à chauves-souris » a également été proposé sur inscription. Ainsi, une vingtaine de familles ont pu construire un gîte, offert par la CCSB, et l'installer chez elles en suivant les recommandations données lors de la conférence.



CONFÉRENCE

DÉCOUVREZ
LES
CHAUVES-
SOURIS

Propières
Vendredi 24 Mai 2024
de 19h à 20h30
Salle Mille club

Entrée libre





CONFÉRENCE

DÉCOUVREZ
LES
CHAUVES-
SOURIS

TAPONAS
Vendredi 7 juin 2024
de 19h à 20h30
Salle communale
place des Sablons

Entrée libre





Exemples d'affiches et capture de l'intervention à Régnié-durette

2.2. REPONSES AU FORMULAIRE

Tout au long de l'année 2024, nous avons récolté 65 réponses aux formulaires en ligne. Parmi elles, 10 concernaient des communes situées en dehors du territoire de la CCSB, tandis que les autres se répartissaient sur 26 communes. Un certain nombre de ces participations sont arrivées après le mois d'octobre 2024 et n'ont pas encore pu faire l'objet d'une réponse, mais seront traitées en 2025.

Chaque réponse au formulaire a été analysée et classée selon un code de priorité de visite, en fonction de la nature des observations signalées par les participants. En effet, bien que l'enquête portât principalement sur les observations directes de chauves-souris sortant ou nichant dans les habitations, plusieurs réponses faisaient état de chauves-souris simplement observées en vol, sans certitude quant à leur site de repos. De même, certaines observations concernaient des individus isolés ou remontaient à plusieurs années. Bien que toutes ces informations soient intéressantes, la disponibilité en temps pour réaliser les visites sur site a nécessité une priorisation.

Au total, 46 participants ont été contactés, au minimum par mail, afin de préciser leur réponse, leur apporter des conseils et, pour 15 d'entre eux, programmer une visite sur site.

Le tableau en page suivante présente, commune par commune, le nombre de formulaires remplis, le nombre de réponses traitées à ce jour et le nombre de visites réalisées. (Les communes situées hors CCSB sont surlignées en jaune.)

Ainsi, 15 propriétaires répartis sur 11 communes différentes ont bénéficié d'une visite, incluant identification des espèces, dénombrement et conseils personnalisés.

Communes	Nombre de réponses au formulaire	Nombre de personnes contactées	Nombre de propriétés visitées
Aigueperse	1		
Anse	1		
Beaujeu	2	2	
Belleville en Beaujolais	4	4	
Cercié	1	1	1
Charentay	3		
Chénelette	1		
Chiroubles	2	1	
Corcelles en Beaujolais	1	1	
Deux-Grosnes	4	3	
Dracé	2	2	
Fleurie	1		
Jarnioux, Portes des Pierres Dorées	1	1	
Julienas	2	2	
Jullié	1	1	
Lantignié	1	1	1
Les Ardillats	2	1	1
Lyon	3	2	
Marchamp	2	2	
Monsols	2	1	
Mornant	1	1	
Ouroux	1	1	
Quincié en Beaujolais	2	1	1
Régnié-Durette	5	4	4
Ronno	1	1	
Saint agnan	1	1	
Saint André le coq	1	1	
Saint Clément de Vers	2	2	1
Saint Didier au Mont d'Or	1		
Saint Etienne la Varenne	1	1	1
Saint Igny de Vers	1	1	1
Saint Lager	2	2	2
Saint Symphorien d'Ancelles	1	1	
St Bonnet-des-Bruyères	1	1	1
Ville sur Jarnioux	1		
Villié morgon	6	4	1
Total général	65	46	15

Réponse et traitement de l'enquête au 05/02/2025

2.3. Résultats des visites

Malgré plusieurs échanges préalables à la réalisation des visites, visant à s'assurer que la nature des observations correspondait bien aux objectifs de l'enquête (gîtes clairement localisés avec des individus présents de manière non ponctuelle), 4 des 15 sites visités concernaient en réalité des individus simplement observés en vol.

Cependant, ces trois visites, situées sur les communes de Quincié-en-Beaujolais, Cercié et Saint-Bonnet-les-Bruyères, ont malgré tout permis de sensibiliser les propriétaires à la prise en compte des chauves-souris, tant dans la gestion de leurs espaces que dans les éventuels travaux qu'ils pourraient réaliser sur leurs habitations.

Un quatrième site, situé sur la commune de Saint-Lager, n'a pas permis de confirmer la présence de femelles gestantes. Toutefois, l'activité acoustique relevée a démontré l'utilisation du bâtiment comme gîte par plusieurs espèces de chauves-souris. En plus de la Pipistrelle de Kuhl et de la Pipistrelle commune, la présence d'au moins un individu de Barbastelle d'Europe a également été confirmée. Des travaux étant envisagés sur ce bâtiment, un porté à connaissance a été transmis aux propriétaires afin de s'assurer de la prise en compte des chauves-souris lors des travaux et de leur maintien sur site.

Les résultats des 11 autres propriétés prospectées sont résumés dans le tableau ci-dessous. Pour des raisons de respect du RGPD, les adresses exactes et les noms des propriétaires ne sont pas mentionnés.

Les chiffres indiqués correspondent au nombre d'individus directement observés lors des prospections et des comptages en sortie de gîte. Les dénombrements s'étant étalés de fin mai à fin juillet, les effectifs observés d'une colonie à l'autre ne sont pas toujours comparables. Certains comptages ont été réalisés en période de gestation et ne concernent que les femelles gestantes, tandis que d'autres incluent également les jeunes volants.

Commune	Lieu dit	Gîtes utilisés	Oreillard gris	Petit Rhinolophe	Pipistrelle commune	Pipistrelle de Kuhl	Total général
Beaujeu	Route des Echarmeaux	Tuile de rive, toiture et huisserie porte d'entrée				6	6
Deux-Grosnes, Trades	Bois du Pont	Toiture				21	23
Deux-Grosnes, Monsols	Les Michons	Toiture				15	15
Lantignié	Les Bidons	Cave		6			6
Lantignié	Les Monterniers	Bardage				82	82
Les Ardillats	Les Laurents	Toiture			5	10	15
Régnié-Durette	Hameau des Vergers Propriété n°1	Gîte artificiel dédié				36	36
Régnié-Durette	Hameau des Vergers Propriété n°2	Grenier ,cuvage		2			2
Régnié-Durette	Hameau des Vergers Propriété n°3	Cave		2			2
Régnié-Durette	Hameau des Vergers Propriété n°4	Comble et volet	1				1
Saint-Étienne-la-Varenne	le Paquis	Toiture			64		64
Total			1	10	69	170	252

Un total de 11 gîtes de mise bas ont été recensés. Pour rappel, avant cette enquête, seules 12 colonies de mise bas étaient connues sur le territoire de la CCSB, à travers des prospections réalisées au cours des 30 dernières années. En seulement une année de prospection via l'enquête participative, le nombre de colonies identifiées a ainsi doublé.

Avec 6 colonies de mise bas recensées, la Pipistrelle de Kuhl a été l'espèce la plus fréquemment contactée, en cohérence avec les résultats des inventaires départementaux réalisés ces dernières années.

Dans quatre de ces colonies, les gîtes utilisés étaient principalement situés sous la toiture, plus précisément dans l'espace entre les voliges et les tuiles (Beaujeu, Les Ardillats, Trades, Monsols). Pour la colonie des Ardillats, la toiture était également partagée avec des Pipistrelles communes.

Une autre colonie profitait des espaces situés entre les murs de construction et un bardage en bois (Lantignié).

Enfin, la dernière colonie recensée a bénéficié de la mise en place d'un gîte artificiel spécialement dédié aux chauves-souris, associé à une gestion des espaces favorisant la naturalité (Régnié-Durette).



Colonie de Pipistrelle de Kuhl de Régnié Durette

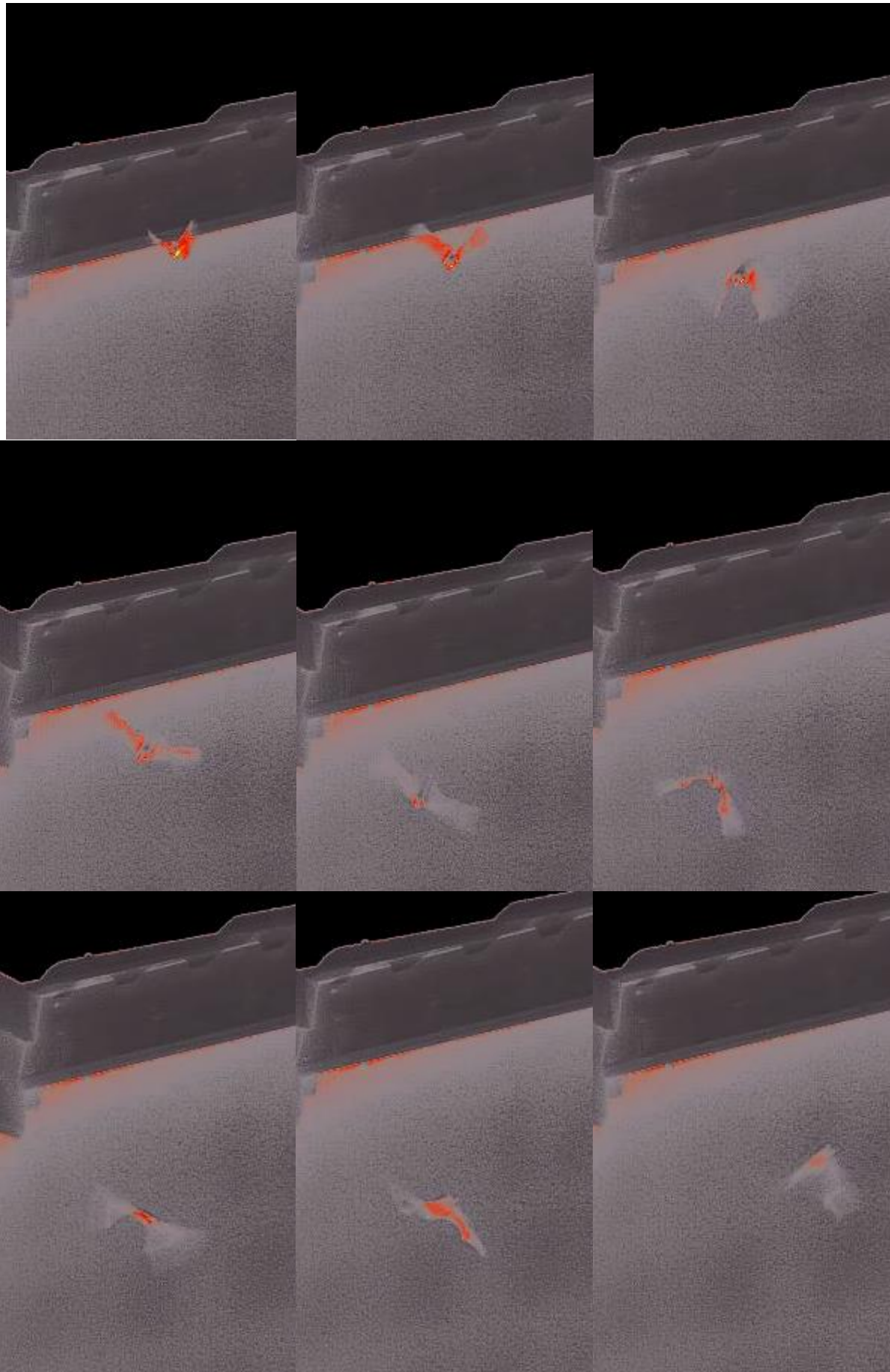


Illustration du Jardin géré en faveur de la biodiversité

Pour deux de ces colonies, les propriétaires envisageaient de vendre leurs habitations. Bien qu'attachés à la préservation des chauves-souris, ils n'ont pas souhaité s'engager dans la signature d'une convention « Refuge Chauves-souris », mais se sont engagés à nous informer du nom des futurs propriétaires afin que nous puissions les sensibiliser au sujet. À ce jour, nous n'avons pas reçu de retour d'information, et une reprise de contact au printemps sera une priorité.

En deuxième position, on trouve la Pipistrelle commune, avec seulement deux colonies recensées. L'une d'elles, cependant, comptait plus de 64 adultes occupants, là encore, l'espace entre les voliges et les tuiles d'une maison des années quatre-vingt (Saint-Étienne-la-Varenne). L'autre colonie, plus petite, comptait seulement cinq individus, installés sur le même bâtiment que la colonie de Pipistrelle de Kuhl des Ardillats.

Le comptage de la colonie de Saint-Étienne-la-Varenne en sortie de gîte s'est effectué en présence du couple de propriétaires, donnant lieu à de nombreux échanges sur la prise en compte des chauves-souris et de la biodiversité en général. La propriétaire, enseignante, a d'ailleurs sollicité la Communauté de communes à la suite de cette visite afin de proposer une animation dédiée aux chauves-souris pour ses élèves.



Extrait des vidéos de suivi à l'imagerie thermique de la colonie de St Etienne la varenne

En troisième position, on retrouve le Petit Rhinolophe, avec une colonie comptant six femelles gestantes lors de notre visite, installée dans une cave sur la commune de Lantignié, ainsi qu'une colonie « lâche » répartie entre différents bâtiments du centre du Hameau des Vergers à Régnié-Durette.

Concernant le site de Lantignié, il est intéressant de noter que cette colonie est relativement récente, avec une augmentation progressive des effectifs. Les propriétaires, attentifs à l'évolution de la gestation, nous ont signalé l'observation de la mise bas de cinq petits le 19 juin 2024, photos à l'appui.



Colonie de Petit Rhinolophe, Femelles et leur petits, Lantigné 2024, Crédit photo M.Carré

Cette visite de colonie était d'autant plus importante que les propriétaires prévoyaient des travaux durant l'hiver 2024-2025 sur une partie de cette cave. L'échange a été l'occasion de discuter des aménagements à prévoir afin d'assurer la préservation des conditions de mise bas pour les Petits Rhinolophes. Entre autres, la conservation des accès a été abordée. Cette cave, composée de plusieurs pièces datant de périodes de construction différentes, offre une diversité de conditions de température, situation particulièrement recherchée par les colonies de mise bas de Petits Rhinolophes. Un échange par mail au début du printemps a été convenu pour programmer une visite après travaux.

Concernant la colonie du Hameau du Verger, où une seule femelle gestante et trois autres individus indéterminés ont été observés lors de la visite, le doute persiste quant au dénombrement total du groupe présent. De nombreux autres espaces favorables, situés dans le reste du Hameau et non visités ce jour-là, pourraient abriter un nombre plus important d'individus. Les chauves-souris comptant de nombreux sympathisants au Hameau du Verger, il devrait être

possible de poursuivre l'expertise des bâtiments restants lors d'une prochaine visite.

Lors d'un passage en octobre, nous avons pu visiter les combles, caves et façades du château du Hameau du Verger. L'occupation des chauves-souris derrière les volets de différentes façades, signalée par les propriétaires, a été confirmée par l'observation de nombreuses traces de guano.

Cependant, c'est surtout au niveau des combles que la fréquentation par les chauves-souris semble la plus importante en période de mise bas. Lors de la visite, un Oreillard gris a pu être observé, ainsi que de nombreuses traces de guano, rendant très probable la présence d'une colonie de mise bas de l'espèce. En revanche, toutes les ouvertures de taille suffisante pour permettre l'entrée des chauves-souris en vol sont actuellement obstruées par du grillage à poules, installé pour empêcher l'accès des pigeons aux combles. Si l'Oreillard gris peut tout de même accéder à son gîte en rampant sous les tuiles et les voliges, d'autres espèces, comme le Petit Rhinolophe (présent dans le Hameau), sont totalement empêchées d'utiliser le grenier. Ces travaux étant récents, il n'est pas exclu qu'une colonie ait occupé ces combles auparavant.

Il a été proposé au propriétaire de pratiquer quelques ouvertures dans le grillage, selon des dimensions permettant aux chauves-souris d'entrer sans laisser passer les pigeons (ouvertures de 40 cm de long sur 10 à 15 cm de haut dans deux œils-de-bœuf).

À ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse. Toutefois, au début du printemps, concomitamment au lancement de la deuxième année d'enquête, nous relancerons les propriétaires concernant la mise en place de ces aménagements.





Oreillard gris et Œil de bœuf à réouvrir

À la suite de ces rencontres, la signature d'une convention Refuge Chauves-souris a été proposée à chaque personne hébergeant une colonie. À ce jour, quatre conventions ont ainsi été signées, dont trois uniquement au Hameau des Vergers, faisant de celui-ci la plus grande concentration de refuges à chauves-souris, et une dernière concernant la colonie de Saint-Étienne-la-Varenne.

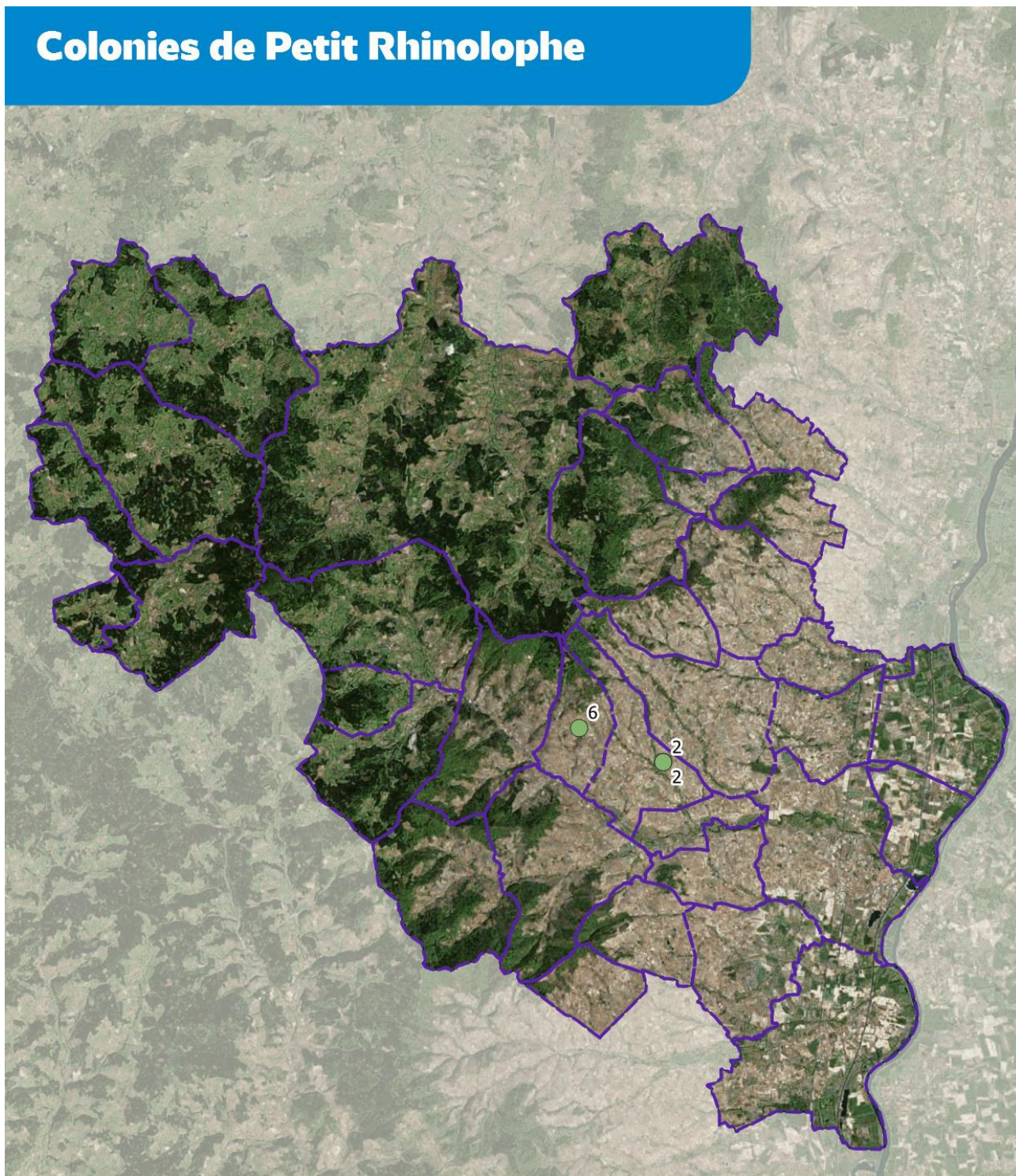
3. BILAN

Avec 65 participations à l'enquête, 79 personnes ayant assisté aux conférences, 15 propriétés expertisées dont 11 abritant une colonie de chauves-souris, et 4 nouvelles conventions Refuge Chauves-souris signées, cette première année d'enquête a démontré son intérêt, tant en termes de sensibilisation que de découvertes de nouvelles colonies.

Si poursuivre cette enquête pour identifier de nouvelles colonies semble pertinent, il est également essentiel de maintenir le contact avec les différents propriétaires dont les colonies ont été expertisées en 2024 afin d'assurer la pérennité de la prise en compte de ces espèces. Pour ce faire, un appui du Groupe Chiroptères Rhône-Alpes sera recherché en 2025.

4. ANNEXE : CARTOGRAPHIE DES COLONIES

Colonies de Petit Rhinolophe



Colonies

Bing aerial

- Pipistrelle de Kuhl
- PIPPIP
- PLEAUR
- RHIHIP

Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)

Conception : Christophe D'ADAMO (LPO

Auvergne-Rhône-Alpes)

Date de réalisation : 2025-03-16

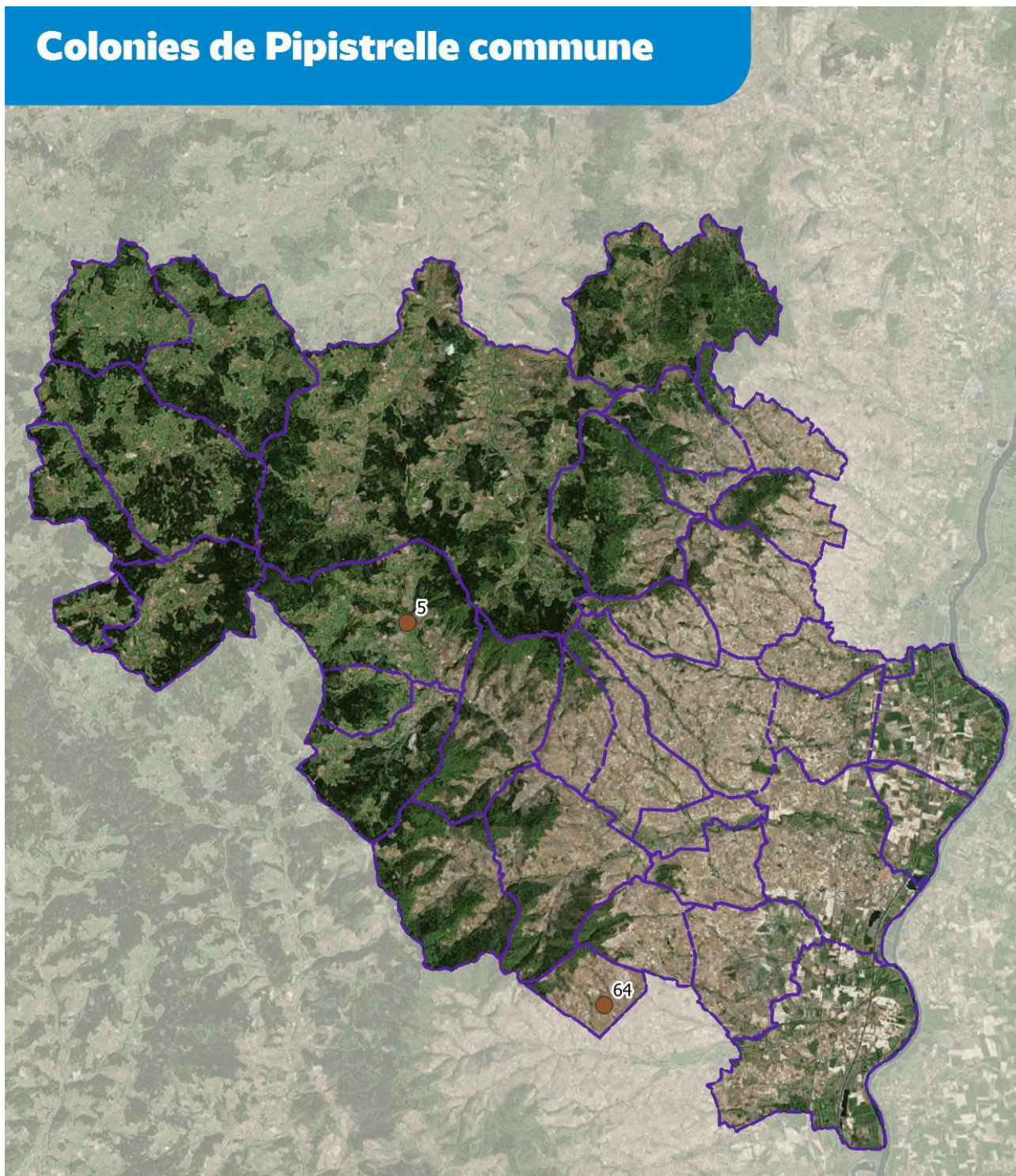


0 4 8 km

Agir pour
la biodiversité



Colonies de Pipistrelle commune



Colonies

Bing aerial

- Pipistrelle de Kuhl
- PIPPIP
- PLEAUR
- RHIHIP

Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)

Conception : Christophe D'ADAMO (LPO

Auvergne-Rhône-Alpes)

Date de réalisation : 2025-03-16

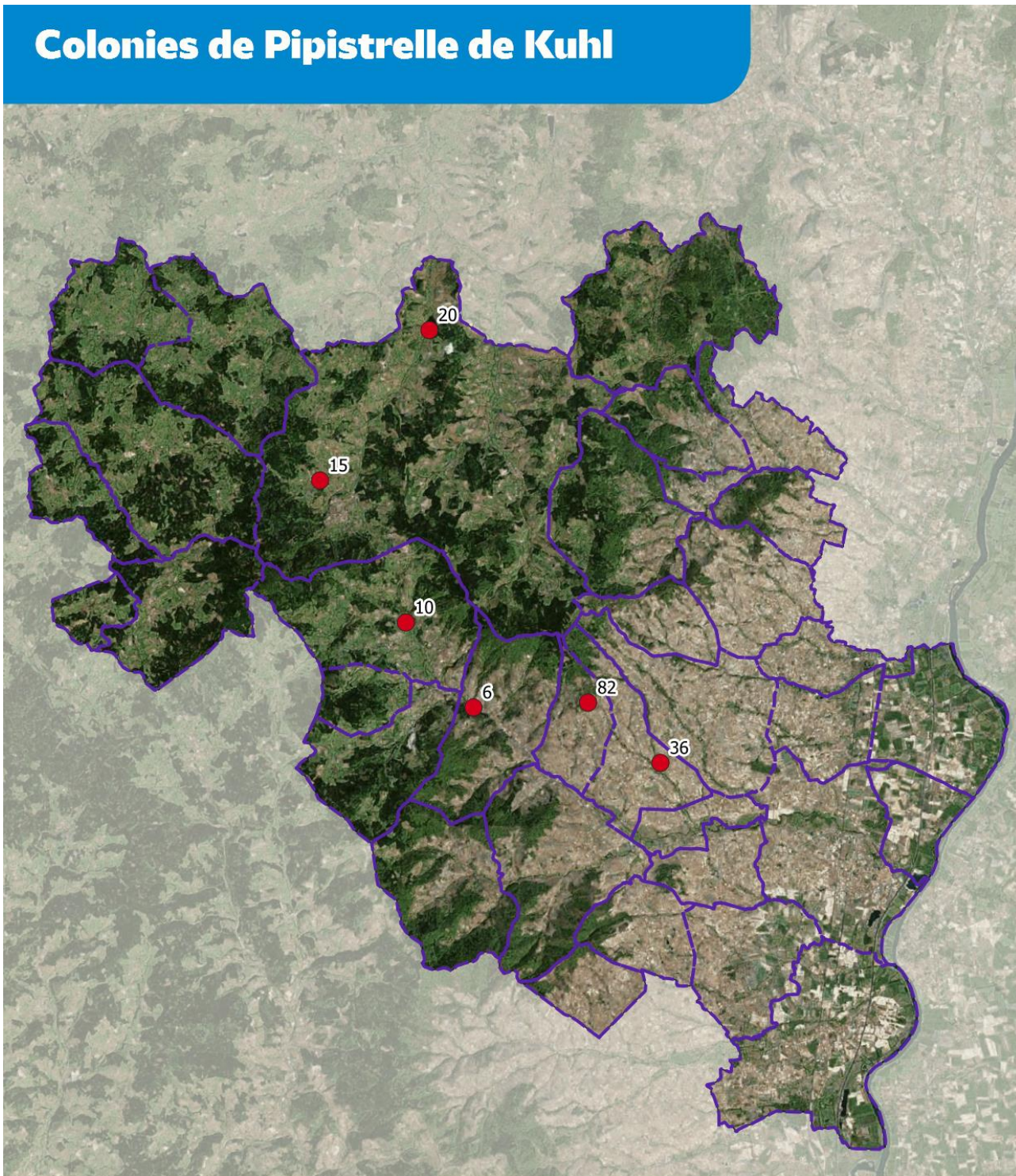


0 4 8 km

Agir pour
la biodiversité



Colonies de Pipistrelle de Kuhl



Colonies

Bing aerial

- Pipistrelle de Kuhl
- PIPPIP
- PLEAUR
- RHIHIP

Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)

Conception : Christophe D'ADAMO (LPO

Auvergne-Rhône-Alpes)

Date de réalisation : 2025-03-16



0 4 8 km

Agir pour
la biodiversité

